

ré à Doornegem le 28. 11. 98.

(1)

Odeballaert, Joseph, Antoine,
adj. c. 15. (8. de l.) 3. de l. 3. C^e Charles, Cornille

Moy. t. le 1. 10. 18. à Handzaeme (Terneuzen) f. 6^e 103/6103f.

2. 11. 10. 18. à la ferme Sandervalle Terneuzen (F. B. 141)
ex. t. Handzaeme et 1. 2. au coin^e command^t d'Ypres (1. III)

AD

E/33480 rendu le 12-3-24

Jugement rendu le 12-3-24
Moy. 061/1108 du 1. 10. 19 dem. p. d. de Ballaert,
Joseph, Antoine, Ch. L. adj. m. 15 au 8^e l. m. 6103f. à Omerwelle.

E.C. 144 - 10. 12. 19 à M. d. p. d.

E.C. 144 - 10. 12. 19 à Moy. p. d. n'a pu être dressé

Q. 8^e l. n° 1092 du 13. 12. 19. des 13. 12. 19. mil^e pas
inscrits au 8^e l.

E/C. 14152. 1-3-20. au col^t command^t 8^e l. Bruxelles
dem. si milit. apparten^t à ce régiment et éventuellement p. d.

E/C. 14176. 10-3-20. à Moy. dem. à faire recherches pour
découvrir unité à laquelle app. t. milit.

Col. com^t 8^e l. n° 1334 du 22. 3. 20. mil^e pas inscrits au 8^e l.

A. III n° 1809 du 26. 11. 20. trouve rien q^r.

E/C. 6610 du 4-4-21. à Vermoye le dem reg^{me} ch. t. mat^h
Vermoye, n° 1662 du 6-4-21. ne fait renouveler la note
habituelle d'Ypres (E.C.)

E/C. 7480 du 25-4-21. à Ypres. rem. reg^{me} et n° mat^h. transm.
en commun note de Vermoye.

Ypres 25-4-21. envoi note de la famille et note de Vermoye
en retour. (E.C.)

E/C. 8192 11-5-21. à Vermoye, dem: extr. acte naissance
et si mil^h était également domicilié dans la commune
lors de son + et s'occupait concern. mariage.

E/C. 8192 11-5-21. à Q.M. 3^e L. dem. extr. reg^{me} mat^h de
Hallaert J.A. C.C. n° 61037.

E/C. 8192 11-5-21 au 3^e de L. dem. noms et adresses
de 3 témoins du + du mil^h.

Q.M. 3^e L. 6943 du 13-5-21. envoi extr. noms de Hallaert
ainsi Joseph Antoine Boncille, Edgnd n° 10 n° 55660.
(voir cette fiche)

Vermoye le 17-5-21; envoi extr. acte naissance de Hallaert
Joseph Antoine Charles Boncille. (E.C.)

Com. 3^e L. 2150 du 2-6-21 donne noms et adresses de
3 témoins du + (E.C.)

DEM. TRANS.

(2)

Oblallaert, Joseph, Antoine, Charles, Cornille
 adjt. c.s.15 (8.kl) 3. t. 3. 6^e 16^e 103/61037.

E/C. 13448 du 12-8-21 à Toormezeek, rem. exch. acte
 naissance.

Toormezeek le 16-8-21 en. exch. acte naissance de
Oblallaert, Joseph, Antoine, Charles, Cornille (E.C.)

E.C. 14358 du 27-8-21 au 26 3^{re} l. remis au reg.st
 mal^t ch. tous les reus^t en possession du milst immatriculé au
 3^{re} l. sous n° 61037.

N^o 2. Vastimel C Seigneurie Ch. de f. minaux. le Paris le
 25-11-20 milit a été exéq de la poste com^{me} par sa famille
 et suivant déclaration de M^r Vandewalle reconnue par celle
 remis sous serre a coté de la poste comm^{me} la 1^{re} était
 surmontée d'une petite croix portant ses nom. (E.C.)

E.C. 4484 du 6-4-22 à Madm : Aroumet exait. acte naissance
 et exch. mal^t -

S^r III 1460 du 8-4-22 au P.V. l'acte en double n° 86465

Madm. 161^c R. f. 69036 le 19-4-22 le dossier en possession
 du Roi, en possession rapporte à l'adjt Oblallaert,
 Louis, Joseph, Antoine et non au Sergent Oblallaert, Joseph,
 Antoine, Charles, Cornille (E.C.) (voir cette fiche.)

Ddm. 161^c R. f. 69212 le 21-4-22. dossier constitué
 en une requérir. jugement déclarat. du t. (E.C.)

Comth 3^e f. p. 13983 du 22-12-21 end. liste laquelle
renseignée Hallaert Louis, Joseph, + à Meredem le 18-1-
(B.)

* R.Y. 131^h du 13-12-21 ci c/Mdm. Transm. Sonier
(Du nommé, Hallaert Joseph, Antoine, Charles
Cornille adj^c) constitué en vue de requérir
la déclaration judiciaire du décès.

* C/Mdm. 0.61^c R.Y. 96258 le 26.9.22, renvoie dossier
constitué transmis sous N° R.Y. 29^h (voir fiche Hallaert
Louis), on faisant remarquer qu'à part le certificat d'
inscription aux registres de la fabrique et les déclarations / de la
conseil, sur le décès de lad^h s'est produit le t^h 27 cette au
le mil^h avait son domicile; les pièces concernant le dit domicile
ne raff^h pas au mil^h faisant l'effet de la fiche n°
0.61^c R.Y. 69212 du 21-4-21. Dem. dossier déclaratif de
Hallaert Joseph, Antoine, Charles Cornille le 27.11.22
de la mort^h et l'acte de naissance le ce mil^h.

GC/15298 du 13-12-22. à Mdm Le nommé Hallaert
Joseph Antoine Charles Cornille était adj^c 0.61^c
du 5^e L et non Serg^b n^o aujour qu'en porté la
dépêche n° 0.61^c R.Y. 96258 du 26.9.22. Le dossier déclaratif
concernant le Serg^b Hallaert Louis Joseph Antoine Cornille
a déjà été transmis et le jug^b a été rendu dans
le cours du mois d'août (voir cette fiche). Le
dossier Hallaert Joseph Antoine Charles Cornille
est transmis sous N° R.Y. 131^h de ce même jour.